

Unité Saint Pancrace 88/39

## COTISATION ET FRAIS



Les frais annuels pour les animés des unités Saint Pancrace sont de deux ordres :

- 1 : la cotisation annuelle
- 2 : les frais de sections

### **1 : La Cotisation annuelle 2020 - 2021**

La cotisation est due annuellement pour tous les animés. Elle reste inchangée.

Cette cotisation est destinée à couvrir :

- la cotisation et l'assurance de la fédération ;
- la formation des chefs de sections ;
- l'achat de matériel au profit de l'unité et des sections ;
- les frais des locaux qui sont à notre charge (eau, électricité) ;
- les autres frais liés aux activités de l'unité.

Elle s'élève à :

- **85€** par enfant pour un enfant inscrit dans une des sections,
- **80€** par enfant pour 2 enfants inscrits,
- **70€** par enfant pour 3 enfants inscrits,

A cette somme, nous demandons d'ajouter **8€** pour tous les nouveaux animés pour couvrir les frais de foulard.

Tout animé est automatiquement assuré auprès de sa Fédération respective (Les Guides / Les scouts) les 3 premières réunions. Au-delà de cette date, il n'est plus assuré.

Il est donc impératif de régler les cotisations de vos enfants avant le **15/10/2020**.

Pour faciliter la gestion de l'unité et ne pas mettre en péril ses finances, nous vous prions de respecter cette échéance. Néanmoins le paiement de la cotisation annuelle et des frais de quadrimestres ne doivent jamais être un frein à la participation de votre enfant aux mouvements de jeunesse. **N'hésitez pas à contacter le staff d'unité au 0478 24 13 26 en cas de difficultés de règlement de la cotisation ou des frais de sections.**

## 2 : Les Frais de Sections 2020 – 2021

Les frais de Sections ou de Quadris (ainsi nommés car ils couvrent quatre mois) couvrent les frais de week-ends, d'éventuelles activités de Section, et certains frais des staffs. Ils sont donc différents selon les sections :

SECTION	1er Quadrimestre <b>pour le 15/10/2020</b>	2ème Quadrimestre <b>pour le 15/01/2021</b>	Grand Camp (évaluation) <b>Une semaine avant le début du camp</b>
Nutons	70€ (pour les 2 quadrimestres)		100€
Lutins	50€	50€	145€
Louveteaux	50€	50€	145€
Guides Aventure	70€	70€	165€
Scouts	70€	70€	165€
Pionniers Guide Horizons	Frais gérés par les sections elles-mêmes		

Pour des paiements simplifiés, les frais de quadri 1 et quadri 2 peuvent être réglés en une seule fois dès le 15/10/2020. Il est à noter qu'aucun frais supplémentaire ne vous sera demandé sans l'accord préalable du staff d'unité.

**Attention**, l'unité comporte deux comptes distincts :

pour les Louveteaux, Scouts et Pionniers d'une part (compte de la 39<sup>ème</sup>)

**Bénéficiaire : 39 St Pancrace (Louveteaux, scouts et pionniers)**

**N° de compte : BE94 0689 0735 6114**

**Communication : Nom de famille de l'ENFANT + Prénom + section**

pour les Nutons, Lutins, Guides et Guides horizons (compte de la 88<sup>ème</sup>)

**Bénéficiaire : 88 St Pancrace (Nutons, lutins, guides aventures et horizons)**

**N° de compte : BE83 0689 0735 6215**

**Communication : Nom de famille de l'ENFANT + Prénom + section**